

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 147 (1996)

Heft: 1

Rubrik: Vereinsangelegenheiten = Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

schiedenen Standorten konnte dieses Ziel mit konsequenter Pflege und Geduld im Verlauf von drei Jahrzehnten erreicht werden, in einzelnen Beständen sogar mit guten Ansätzen zur Plenterstruktur.

Vor allem wollte die Pro Silva Helvetica die beiden Förster aber ehren für ihre 1995 auf eigene Kosten über den Verlag Zofinger Tagblatt erschienene Publikation «Erfahrungen mit dem Plenterprinzip in der Praxis».

Diese reich illustrierte Arbeit im Umfang von mehr als hundert Seiten ist Bekenntnis zur verantwortungsbewussten Waldpflege und

beherzter Aufruf an die aktive Förstergeneration, zum forstlichen Erbe Sorge zu tragen.

Die Übergabe der Kasthofer-Medaille der von Walter Ammon 1945 gegründeten Stiftung Pro Silva Helvetica an die beiden Förster hat im Rahmen einer kleinen Feier am 22. November 1995 im Plenterwald «Neuenbann» der Einwohnergemeinde Steffisburg stattgefunden. Der für die Ehrung gewählte Ort liegt im Herzen des Forstkreises des 1956 verstorbenen Oberförsters Walter Ammon, eines der Pioniere der Plenterbewirtschaftung in der Schweiz.

VEREINSANGELEGENHEITEN — AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Compte rendu succinct de la conférence téléphonique du 17 juillet 1995

Régi par une discipline aussi admirable que la courtoise présidence d'A. Brülhart, votre comité entra en télécommunication sur les points suivants:

Protection de la nature en forêt: S. Jean-Richard nous informe que le projet avance et qu'un questionnaire a été envoyé aux cantons.

Assemblée générale: L'ébauche de révision des statuts de A. Schuler est mise en discussion. Nous acceptons à l'unanimité le principe de l'adhésion sans abonnement au Journal à partir du deuxième membre dans une seule famille (il n'est pas question d'adhésion sans abonnement en dehors de ce cadre). Vétérans (en français, membres honoraires): nous acceptons que la seule condition pour devenir membre honoraire est d'avoir atteint l'âge AVS.

Cotisations: Le problème est posé par les cotisations étudiants et vétérans fixées à fr. 50.-, ce qui n'est pas conforme aux statuts. La majorité du comité se prononce pour l'adaptation de la cotisation étudiants et vétérans au montant de fr. 60.-.

Compte de solidarité: Selon E. Jansen et A. Brülhart, il n'est pas souhaitable de fixer des priorités par catégorie de pays, le comité devrait conserver sa liberté de manœuvre. G. Moretti propose que ces questions de priorité soient bifées du texte fondateur du fonds, mais soient fixées dans un P.V. du comité ou du conseil.

Administration, mutations: A. Bernasconi rapporte 2 entrées, 11 démissions et 1 sortie par décès.

Travail du chargé d'affaire: Joseph Brügger a préparé une ébauche de contrat. Pour A. Brülhart le contrat a maintenant une forme satisfaisante, ce contrat sera encore contrôlé avant signature. T. Weber rappelle qu'un cahier des charges fut discuté à la dernière assemblée générale.

Action Bosnie: P.-F. Raymond explique que l'action est terminée et qu'un rapport complet sera envoyé aux membres du comité avant d'être publié dans les journaux forestiers.

Adaptation des honoraires pour traductions et auteurs: La discussion se réfère à la proposition écrite de Madame Louis, elle est acceptée à l'unanimité par le comité.

Jubilé des 150 ans de la Société Forestière Bernoise: A. Brülhart a été notre représentant à cette fête très réussie, notre cadeau (préparé par le président durant ses veillées) fut un album de photos.

EPFZ: A. Bernasconi relate que l'évaluation du D-WAHO est terminée. Le résultat est très positif. La situation est donc changée par rapport à celle qui motiva l'action CQFD («Cadres forestiers pour demain»), dans un sens plus favorable. P.-F. Raymond

Kurzprotokoll der Vorstandssitzung vom 14. September 1995, 11.00 Uhr, im Hotel Belvédère in Hergiswil (NW)

A. Brülhart begrüsst die Anwesenden, ganz speziell die Gäste H. Wandeler und A. Semadeni sowie U. Braschler als Obmann des Organisationskomitees. Er dankt U. Braschler

namens des Vorstandes herzlich für die bisherigen Vorarbeiten zur Jahresversammlung.

Gemeinsam werden die vorgesehenen Aktivitäten des Forstvereins für das kommende Vereinsjahr besprochen. Weiterhin wichtige Themen sind:

- Durchführung der forstlichen Koordinationsgespräche.
- Publikation wissenschaftlicher Beiträge in der Zeitschrift für Forstwesen.
- Zielgerichtete Umsetzung des im Entstehen begriffenen walddpolitischen Leitbildes.
- Verstärkung der Teilnahme des SFV an der internationalen Forstpolitik.
- Darstellung der Naturschutzaktivitäten im Wald.
- Mitarbeit/Mitwirkung bei verschiedenen Naturschutzvorhaben, so etwa bei den Vorarbeiten zum FSC-Label.

Ergänzende Themen, welche neu hinzukommen, sind:

- Thematisierung des Problemkreises «Wald und Gesellschaft».
- Wald und Wild.
- Überarbeitung der Richtlinien «Waldwertschätzung».

Der Forstdirektor informiert über den Entscheid des Bundesrates betreffend die Vereinfachung der Verfahrenskoordination. Der Entscheid bedeutet einen wesentlichen Rückschritt in der Walderhaltung, weil nicht – wie vom BUWAL vorgeschlagen – eine Zustimmung der betroffenen Behörden notwendig ist, sondern lediglich eine Anhörung verlangt wird, das federführende Amt entscheidet. Der Vorstand beschliesst über Mittag einen Resolutionsentwurf auszuarbeiten, welcher anlässlich der Jahresversammlung verabschiedet werden könnte.

Der Vorstand beschliesst betreffend Familienmitglieder-Beiträge: Das Erstmitglied bezahlt Fr. 120.–, alle übrigen Fr. 60.–.

Andreas Bernasconi

Comité du 28 septembre 1995 Compte rendu succinct

Votre comité diminué de quelques absents siégea sous la férule de son président le matin du 28 septembre. Il s'est tout d'abord attelé à la rédaction d'un consistant calendrier des réunions.

Nous notons que la prochaine réunion du conseil se tiendra le 14 juin 1996 à Zurich. Un temps fut alors consacré à la préparation du conseil de l'après-midi, sur la base du programme élaboré par notre chargé d'affaires.

Très brièvement, président Brülhart témoigna de la très bonne organisation mise sur pied par le service forestier de Nidwald pour notre assemblée générale.

Nous procédâmes à l'inventaire des questions soulevées lors de l'assemblée, et de la suite à leur donner.

A. Brülhart organisa avec le caissier et le rédacteur la collecte pour le compte de solidarité. Un courrier signé du président accompagnera la facturation, annonçant la modification statutaire et le nouveau régime des vétérans.

Nous prîmes connaissance d'une proposition de B. Moreillon sur le parrainage des jeunes et décidâmes de demander un avis à l'AFV sur la proposition, puis d'en rencontrer une délégation le 12 décembre. Une discussion générale sur le recrutement de jeunes membres aura lieu.

Quant à notre intervention dans l'organisation d'Expo 2001 (proposition L. Farron), nous pensons qu'elle serait superfétatoire, compte tenu de l'organisation déjà au travail.

Rénovation du JFS. A. Schuler souhaite garder le délai de 1999 pour la mise au point d'une édition rénovée, qui resterait une revue à caractère scientifique. A. Brülhart insista pour que la publication soit soumise à une discussion très ouverte et désire qu'un calendrier des travaux soit exposé prochainement au comité.

P.-F. Raymond souhaitant diffuser le rapport concernant les cadres forestiers pour demain, la liste des destinataires fut examinée. Les responsables du département forêt-bois de l'EPF seront consultés sur l'opportunité de diffusion auprès du Conseil de l'EPF et du Conseil des écoles.

Année de la protection de la nature: S. Jean-Richard proposa que nous soyons représentés au congrès de Lugano, sa proposition fut adoptée.

Une discussion suivit sur l'évolution peu encourageante du dossier de la certification écologique des bois. Nous continuerons à siéger comme observateurs dans le groupe de pilotage, mais nous estimons qu'il serait très prématuré de soutenir la création d'un bureau officiel en Suisse.

P.-F. Raymond